

**MOUSSE DE TOURBE DE
L'ISLE-VERTE**

TOURBIÈRE RÉAL MICHAUD ET FILS INC
Producteur depuis 1941

"MOUSSE DE TOURBE CANADIENNE"

527, rte 132 L'Isle-Verte (Québec), Canada, G0L 1K0
Courrier électronique : greenisland@icrdl.net

**GREEN ISLAND
PEAT MOSS**

RÉAL MICHAUD & SONS PEAT MOSS INC
Producer since 1941

"PURE CANADIAN SPHAGNUM PEAT MOSS"

TÉL.: (418) 898-6007 FAX.: (418) 898-3371
Site WEB : www.icrdl.net/greenisland

168

DC

L'Isle-Verte, le 02 mai 2002.

Prolongement de l'autoroute 20 entre Cacouna et
Pistoles par le ministère des Transports du Québec

Cacouna et Trois-Pistoles AUD6211 06 05

À : Aux membres de la Commission Bape

Objet : Projet de prolongement de l'autoroute 20 entre Cacouna et Trois-Pistoles

Nous sommes propriétaire d'une tourbière, soit : Tourbière Réal Michaud et Fils Inc., nous séchons, ramassons et nous faisons la mise en sacs de la tourbe sur ces terrains, et faisons la mise en marché, après avoir mis en entreposage pour l'hiver sur nos terrains.

Notre tourbière est située de l'est à l'ouest du lot 72 à 84 inclusivement; du rang 1 près de la ligne frontale séparant le rang 1 et le rang 2.

Nous sommes desservis par un chemin municipal de la 132 à notre tourbière appelé chemin Michaud d'une part et du chemin Pettigrew d'autre part.

Considérant que nous demeurons aux abords de la 132 et que pour aider la réfection de cette route par le Ministère Transport Québec, j'ai dû donner quelques marches de ma galerie nord... pour ce faire. Nous sommes très heureux de voir enfin que cette route 20 va se construire, en autant que le 1^{er} tracé du Ministère Transport Québec passe par le sud de la tourbière et éviterait les parties agricoles au sud.

Nos préoccupations concernent le tracé de la M.R.C. de Rivière-du-Loup. Nous leur posons des questions ?

Pourquoi à partir du lot 94 au à l'alentour vous laissez le tracé M.T.Q., vous bifurquez vers le nord en coupant les lots 86 – 85 – 84 – 83 – 82 – 80 – 79 pour arriver au nord des emplacements 79 – 78 – 75 – 73 – 72 qui nous servent à opérer notre tourbière et de ce fait, coupe la route qui nous dessert. ?

Nous ne voyons aucun avantage dans ce tracé 2 pour le M.T.Q., pour la M.R.C. de Rivière-du-Loup ni pour l'environnement et autres.

Par contre voici les inconvenients :

- 1) Le détour pour les propriétaires et les employés, matin, midi et soir, plusieurs fois par jour; cela au-moins durant 25 ans. Coût, perte de temps?..
- 2) Construction d'un nouveau terrain pour emmagasiner les sacs de tourbe préparés pour la vente. Coûts?..
- 3) Transport de tourbe (à venir) d'un terrain le long de notre chemin de desserte actuel, sur lots 72-73-75. Coûts?..
- 4) Transport de tourbe (à venir) d'un terrain à exploiter sur le lot 84. Coûts?..
- 5) Le rocher sur lequel passerait le tracé nord est vendu pour la pierre à Béton Provincial pour les prochains 25 ans; si passage sur ce terrain, je perds dans l'avenir 0,50\$ la tonne métrique de revenu net.
- 6) Coupe les aires de la faune : orignaux, chevreuils et petits gibiers, etc.
- 7) Autres.....

Je ne vois pas d'avantages concrets pour nous dans ce tracé et en retour je vous propose le tracé suivant.

TRACÉ NOUVEAU

À partir des terrains de la faune (M. Filion) lot 94 à cheval sur la ligne frontale, suivre la ligne du tracé M.T.Q. jusqu'à la ligne séparant les lots 84-85 et en prendre plus sur le 84 pour éviter de prendre les terres cultivées sur 85 et autres.

Continuer sur lot 83 et au milieu de ce lot, passer au nord du ruisseau, qui vient de l'est, suivre le long du ruisseau et au lot 75, vous prenez le tracé M.T.Q. jusqu'à la route du premier Rang sud.

N'ayant plus de tourbe dans la partie sud de ce dépôt de tourbe, il y aurait possibilité de bifurquer vers le nord et rejoindre le tracé du M.R.C.. En partant du lot 80 ou à peu près, en passant par les lots 75-73-72-71-69-65-63, cela nous enlèverait beaucoup d'inconvénients.

Il en reste encore d'autres : exemple : en passant par le tracé de la 20 du M.T.Q. ou par le nouveau tracé proposé, nous n'avons plus d'entrées et sorties sur la partie boisée au sud de la 20.

Qu'est ce qu'on fait ?.....

Proposition.....à expliquer oralement.

Géral Michaud

Nous sommes d'avis que les frais administratifs de l'entreprise seraient très peu modifiés, suite à l'abandon de cette activité. Les salaires de la division de production de fraises de jardin incluent d'ailleurs le salaire administratif relatif à cette activité. C'est pourquoi, nous n'avons pas tenu compte de ces frais dans l'établissement de la rentabilité de cette division.

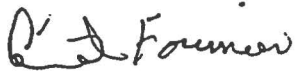
Comme, vous pourrez le constater à la lecture du tableau inclus en annexe de la présente, la rentabilité de la division de production de fraises de jardin s'établit en moyenne à 96 906 \$ annuellement pour les quatre (4) dernières années et, avant amortissement, cette rentabilité moyenne annuelle serait de 106 906 \$. Une telle rentabilité ne peut être obtenue sans plusieurs années d'effort et une expertise acquise au cours des années dans ce secteur d'activités.

De plus, la masse salariale moyenne annuelle a été de 107 651 \$ pour les quatre (4) derniers exercices financiers. Ces salaires ont été versés, en majorité, à des travailleurs saisonniers et à des étudiants de la région, ce qui fait de cette entreprise un joueur important de notre économie régionale.

Le chiffre d'affaires de la division de production de fraises de jardin représente 59,7 % du chiffre d'affaires total de l'entreprise.

Advenant le cas où l'entreprise serait contrainte pour une raison ou une autre à abandonner ou à réduire ce secteur d'activités dans l'exploitation de la ferme, nous sommes d'avis que la survie de l'entreprise serait sérieusement compromise à moins, bien sûr, de rajouter à l'entreprise des activités qui seraient aussi rentables que la production de fraises de jardin ce qui ne sera pas une mince tâche car le développement de nouvelles activités nécessite une certaine expertise dans le secteur que l'on veut ajouter et la rentabilité vient souvent après plusieurs années d'effort.

Nous concluons, la présente, en encourageant fortement les actionnaires de « La Ferme Côte d'Or Inc. » à continuer dans le secteur de la production de fraises de jardin, il est évident que la rentabilité de l'entreprise provient essentiellement de ce secteur d'activités et qu'ils ont acquis, au cours des années, une expertise dans ce domaine qui fait de cette entreprise une réussite.



Clément Fournier, CA
Mallette Maheu
Société en nom collectif
Comptables agréés

/pl

Pièce jointe

MECAN

**RÉSULTAT DE LA DIVISION DE PRODUCTION
DE FRAISES DE JARDIN POUR LES EXERCICES
FINANCIERS SE TERMINANT LES 31 DÉCEMBRE**

	Moyenne des quatre (4) années	2000	1999	1998	1997
<i>Chiffre d'affaires</i>	315 238 \$	326 048 \$	348 165 \$	265 911 \$	320 826 \$
<i>Frais direct d'exploitation</i>					
Salaires et charges sociales		117 940 \$	122 824 \$	95 314 \$	94 525 \$
Transport des cueilleurs		3 000 \$	4 960 \$	2 335 \$	2 460 \$
Contenants		47 524 \$	27 342 \$	32 982 \$	29 415 \$
Engrais		1 300 \$	1 268 \$	2 826 \$	2 429 \$
Produits d'arrosage		18 492 \$	14 289 \$	20 292 \$	17 367 \$
Achats de plants		5 600 \$	5 280 \$	5 400 \$	3 286 \$
Paille		1 900 \$	3 018 \$	2 025 \$	2 206 \$
Transport		16 150 \$	18 252 \$	12 773 \$	14 320 \$
Autres dépenses		1 275 \$	1 455 \$	765 \$	700 \$
Location d'équipement		548 \$	415 \$	1 795 \$	464 \$
Carburant		6 987 \$	6 189 \$	5 283 \$	5 381 \$
Electricité		3 944 \$	3 007 \$	3 673 \$	3 727 \$
Publicité		2 475 \$	2 216 \$	2 617 \$	1 318 \$
	200 832 \$	227 135 \$	210 515 \$	188 080 \$	177 598 \$
<i>Bénéfice d'exploitation avant amortissement, frais administratifs, financiers et impôts sur le revenu</i>	114 406 \$	98 913 \$	137 650 \$	77 831 \$	143 228 \$
Amortissement des immobilisations		10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Frais financiers		7 500 \$	7 500 \$	7 500 \$	7 500 \$
	17 500 \$	17 500 \$	17 500 \$	17 500 \$	17 500 \$
<i>Bénéfice net de la division de production de fraises de jardin avant frais administratifs et impôts sur le revenu</i>	96 906 \$	81 413 \$	120 150 \$	60 331 \$	125 728 \$

5 Description du projet

Ce chapitre comprend trois sections où sont présentées les caractéristiques techniques du projet, les coûts de réalisation, les travaux de construction et les activités d'entretien. Le tracé autoroutier et les structures (ponts, viaducs et échangeurs) sont représentés sur la carte des impacts du projet (carte 10).

5.1 Caractéristiques techniques du projet

5.1.1 Description du tracé retenu

Le tracé retenu décrit à la section 4.8 est d'une longueur d'environ 30 km. Ce tracé traverse le territoire agricole des rangs I et II, au sud de la route 132. Le type de profil en travers proposé pour l'infrastructure autoroutière est le type D-2300 d'une emprise nominale de 92 mètres en zone rurale (figure 5.1). Aux endroits où des structures (échangeurs, pont, viaduc, etc.) ou des chemins de desserte sont prévus, l'emprise nominale sera élargie selon la configuration et la superficie nécessaire à l'implantation de ces ouvrages. Le projet comprend dans une première étape la réalisation d'une seule voie autoroutière dans la demi-emprise de 47 m. La circulation routière se fera dans les deux sens.

La caractéristique principale du projet autoroutier est la limitation des accès. Le nonaccès est général sur l'ensemble du parcours, à l'exception des entrées et des sorties prévues aux cinq échangeurs (Cacouna, Isle-Verte, Saint-Paul, Saint-Éloi et Trois-Pistoles).

5.1.2 Ouvrages connexes

De nombreuses structures connexes à l'autoroute seront érigées afin de l'intégrer au réseau routier et ferroviaire actuel. D'ouest en est, les ouvrages prévus sont :

- Un échangeur à la fin actuelle de l'autoroute 20 donnant accès à la route 132 ;
- Une voie de service reliant la route Moreault et la route Dionne ;
- Un échangeur et une nouvelle route de service entre la route Coteau-des-Érables et le chemin Coteau-de-Tuf pour desservir le secteur industriel (Coteau-de-Tuf) et la municipalité de l'Isle-Verte ;
- Des viaducs enjambant les routes Coteau-de-Tuf, du 1^{er} rang, Drapeau et à Coeur ;
- Un pont enjambant la rivière Verte et le chemin de fer dans la portion sud du périmètre urbain de la municipalité de l'Isle-Verte ;
- Un échangeur sur la route Saint-Paul afin de desservir la municipalité de Saint-Paul ;
- Un échangeur sur la route de la Station afin de desservir les municipalités de Saint-Éloi, de l'Isle-Verte et de Notre-Dame-des-Neiges (via la route de la Station et la route 132) ;
- Un pont enjambant la rivière Trois-Pistoles et la route du Sault ;
- Un échangeur au point de chute de l'autoroute (route 293), au sud de la ville de Trois-Pistoles, afin de desservir la route 132 via la route 293.

6.2.1.2 Flore et faune terrestre

Le projet autoroutier entraînera le déboisement de zones forestières et des rives des cours d'eau. Le projet ne touche à aucun habitat faunique reconnu, aucune zone inondable et aucune zone où la présence de plantes susceptibles d'être désignées rares ou menacées n'a été répertoriée⁵⁸.

Le déboisement de l'emprise dans les zones forestières (impact N4) entraînera la perte d'habitat faunique pour la faune terrestre et avienne habitant ces forêts. Elles sont toutefois peu valorisées (résistance faible) car elles ne font pas parties des habitats fauniques répertoriés. De plus, l'impact demeure ponctuel, car il se limite à l'emprise du projet. Cet impact est de signification mineure.

Le déboisement et les travaux de construction en bordure des petits cours d'eau et des rivières entraîneront également la modification de l'habitat faunique riverain des petits cours d'eau (impact N5) et de rivières touchées (impact N8) par le projet. Les berges de ces cours d'eau subiront une artificialisation du milieu. L'impact sur l'habitat faunique des berges des petits cours d'eau (impact N5) est de signification mineure, car la dimension des rives de ces petits cours d'eau est très restreinte et le contexte agricole de ces cours d'eau diminue la diversité faunique de ces rives (résistance moyenne). L'envergure ponctuelle de l'impact sur ces éléments de résistance moyenne et l'indice Intensité/Durée moyenne entraînent un impact de signification mineure. L'impact sur l'habitat faunique des berges des rivières Verte et Trois-Pistoles (impact N8) est de signification intermédiaire car il s'agit d'un habitat naturel non dégradé, propice à la faune et à la flore de milieu humide (résistance forte).

6.2.1.3 Faune aquatique et qualité des eaux

Les travaux de construction des ouvrages pour la traversée des petits cours d'eau (impact N6) et des rivières Verte et Trois-Pistoles (impact N9) devront prendre en considération la protection de l'habitat du poisson (les mesures d'atténuation énoncées à la section 6.3.2.1). Ces travaux produiront une réduction temporaire de la qualité des eaux et une modification de l'habitat faunique aquatique dans une certaine portion (en aval) de ces cours d'eau (envergure locale). Les impacts N6 et N9 sont respectivement de signification mineure et intermédiaire, car la valorisation des petits cours d'eau (résistance moyenne) est moindre que celle des rivières Verte et Trois-Pistoles (résistance forte). De plus, la sédimentation des matériaux provenant de l'érosion des rives pourrait affecter deux fosses de la rivière Trois-Pistoles situées en aval du projet (la localisation des fosses sur la carte 2).

L'entretien hivernal de l'autoroute à l'aide des sels de déglacage constituera une autre source de pollution qui entraînera un impact de signification mineure sur la faune aquatique des petits cours d'eau (impact N7) et des deux rivières (impact N10). Ces impacts sont de signification mineure car les sels de déglacage seront principalement entraînés vers les cours d'eau au printemps, lorsque les débits sont les plus importants. Le phénomène de dilution minimisera cet impact.

6.2.1.4 Propriété fédérale contiguë à la réserve de faune

Le projet autoroutier touche à l'extrémité sud d'une propriété fédérale (lots 95, 97, 98) associée au territoire de la Réserve nationale de faune de l'Isle-Verte. Il s'agit d'un secteur forestier d'une

58. Foramec, 1997. Espèces vasculaires rares et menacées. Étude d'impact sur l'environnement, Autoroute 20 Cacouna – Trois-Pistoles, 12 pages + annexes.